



TOTAL

Entrer dans la cage ?
Ou gérer le cirque ?

Dans la première coalition avec le PPC nous avons attrapé la grippe. Dans la seconde nous avons attrapé le sida. Devons-nous entrer dans une troisième coalition avec le PPC ?

C'est la bonne question que posait déjà en juillet 2003, peu avant les élections, le Secrétaire général du Funcinpec Norodom Sirivudh (cn 197).

Il n'y répondait pas de façon absolument positive, mais il disait nettement: "si nous décidons de le faire, cette fois nous négocierons avant. Ce sera dur, très dur".

Propos prémonitoires. On peut penser qu'en créant l'Alliance avec le PSR le Funcinpec a voulu s'adjoindre, en vue d'une négociation qui s'annonçait si difficile, les forces qui lui manquaient, à la fois la masse et la pugnacité. Il a voulu mettre un tigre dans son moteur.

Et de fait on voit que le PPC a maintenant en face de lui une entité plus consistante, qui a plus de poids, qui met des conditions, qui a des exigences. Cette fois, le tigre n'entrera pas dans la cage en filant doux. Les forces sont plus équilibrées.

Pour le Funcinpec, c'est un résultat. C'est une avancée. Mais on ne voit pas bien où cela mène. Ayant fait longuement la démonstration qu'il a le pouvoir de bloquer la situation, il faut trouver autre chose, passer à une étape plus constructive, atteindre un résultat.

Le tigre ne peut pas espérer manger le dompteur, et d'un autre côté il ne souhaite pas vivre au loin dans les forêts. Il veut contribuer à gérer le cirque.

Côté dompteur et côté tigre, cela demande de grands efforts de conciliation. C.n.

politique: veut-on vraiment aboutir ? conflits du travail: le Conseil d'Arbitrage plutôt efficace la grève dans l'hôtellerie de luxe la distribution de l'eau dans les villages

Pour ceux qui s'intéressent encore aux péripéties précédant -du moins on l'espère- la formation d'un nouveau gouvernement, on peut faire un rappel très général de l'ambiance.

On peut dire en gros qu'il y a tous les quelques mois, depuis les élections du 28 juillet, un événement important. Par exemple le 5 novembre un accord sur le principe d'un gouvernement tripartite; le 15 mars un accord de principe sur un gouvernement à "deux-et-demi". Le reste du temps on a des intervalles faits de

négociations vagues, ou sans négociations, que l'on peut qualifier selon son humeur d'exaspérants, ou d'inquiétants, ou de décourageants, ou simplement de lassants ou encore d'insignifiants.

Ce qui fait problème, ce n'est pas que les responsables politiques discutent. Ce sont des professionnels de la discussion, du débat, de la déclaration, du compromis. Stratégie, tactiques, manoeuvres, c'est leur savoir-faire.

Ce qui ne va pas, c'est qu'ils semblent confondre la fin et les moyens. L'objectif de la politique, du système démocratique, ce n'est pas la discussion elle-même, ce n'est pas la répartition du pouvoir, c'est que les élus du peuple agissent pour l'intérêt du peuple.

Il y a une sorte de contrat entre les citoyens et les élus: la population vous choisit, vous rémunère, en échange vous légiférez et vous gouvernez le mieux possible dans l'intérêt de tous.

On pourrait imaginer qu'après huit mois de palinodies les négociateurs se donnent une date limite, rapprochée, pour aboutir, et négocient jour et nuit pour arriver à un résultat.

Mais non. Il y a discussions en commissions, c'est déjà quelque chose, mais on n'avance guère. On ratiocine.

Manifestement, entre électeurs et élus il y a rupture de contrat. Mais il n'existe pas d'instance pour en débattre et en juger. Dans un système privé, en cas de litige entre deux entreprises par exemple, on va devant une instance d'arbitrage, qui dit le

droit, qui prononce un jugement, éventuellement une condamnation, et tout rentre dans l'ordre.

Mais en politique rien ne se passe. Les citoyens pourraient s'estimer lésés, bernés, mais comment pourraient-ils s'exprimer ? Pas de grève dans leur cas. Pas de recours. La Constitution ne prévoit pas de sanction, ni de remède, contre la lenteur. Il est question de la modifier pour mettre fin à la règle de la majorité des deux-tiers, qui est la cause du blocage. Ce sera certainement une très appréciable amélioration.

Rien pour l'instant ne fait espérer d'accélération. PPC et Funcinpec se rencontrent en commission et négocient. Il semble que les revendications émises par le Funcinpec reprennent celles du PSR, et que le Funcinpec reprenne aussi l'"approche" la tactique du PSR: on multiplie les demandes au fur

et à mesure des rencontres. Des quatre revendications majeures présentées par Sam Rainsy on est passé à 73 points de discussion.

On a repris l'idée de se mettre d'accord sur une "plate-forme politique commune" avant de former le nouveau gouvernement, mais on reprend aussi quantité de thèmes précédents, parfois fort anciens, comme le vote de la loi anti-corruption, l'augmentation du salaire des fonctionnaires, la création d'un ministère de l'immigration, celle d'une autorité tripartite chargée des frontières, le fonctionnement du Conseil du Trône, un Congrès annuel ...

Tout se passe comme s'il fallait décider d'avance, avant que l'Assemblée se réunisse, avant que le nouveau gouvernement soit formé, ce que l'Assemblée devra décider et ce que le gouvernement devra faire. C'est difficile, voire irréaliste, cela risque d'être interminable. C'est bien proche du chantage. Et est-ce bien constitutionnel ?

Lorsqu'on se sera mis d'accord sur tout cela, si l'on y parvient, il faudra encore répartir les postes de responsabilité. Ce sera encore une épreuve pour les impatientes.

Politique il faut forcer l'allure

Sommaire

Politique: on discute

La résolution des conflits du travail

le Conseil d'Arbitrage pp. 2 - 4 - 5

le conflit dans l'hôtellerie

entretien M. Horn pp. 3 - 4

Exportations:

la Confection et le reste pp. 6 - 7

L'eau potable dans les villages

J.P. Mahé: le MIREP pp. 8 - 9 - 10

Livre: Guide Total des Routes p. 11

résolution des conflits du travail

les premiers résultats du Conseil d'Arbitrage

Le Conseil d'Arbitrage a été créé le 1er mai 2003. C'est un organisme indépendant, tripartite (employés-syndicats-ministère), dont l'objectif est de régler les conflits qui n'ont pas pu l'être par la conciliation au niveau de l'usine.

Ce système, qui s'apparente à celui des prud'hommes en France, est très important parce qu'en cas de conflit du travail, si la conciliation échoue, le seul recours est d'aller devant les tribunaux, qui sont très mal adaptés et dont les décisions sont très longues à venir, alors que les conflits du travail demandent des décisions rapides.

Il n'existe pas encore de Tribunal du Travail, comme prévu par le Code du Travail, et sa gestation pourrait être encore longue.

L'ILO *International Labour Organisation* / BIT Bureau International du Travail a récemment publié un rapport sur les 10 premiers litiges dont a eu à traiter le Conseil d'Arbitrage.

On peut en tirer une première conclusion: le conseil d'Arbitrage a été efficace, comme le montrent ces chiffres:

Nombre de cas (3 mois)	10
Nombre de "sentences"	5
Nombre de sentences appliquées	4
Nombre de cas réglés sans sentence	5
Nombre de jours de travail perdus du fait de l'arbitrage	0

Rappelons le commentaire du président de l'Association des Industriels de la Confection, le GMAC (cn 210):

"Le Conseil d'Arbitrage est maintenant un passage obligatoire

pour les conflits du travail. Il fonctionne bien. C'est une bonne évolution. Dans la Confection le nombre des grèves a diminué de 30 % de 2002 à 2003".

Des cas concrets

Certaines sentences ont été favorables aux employés, d'autres aux employeurs.

1. le cas *Lida Garment*

(d'abord les décisions favorables à l'employeur, ensuite les décisions favorables aux employés)

- la grève a été illégale, les employés doivent retourner au travail.

- l'arbitrage et la conciliation sont des moyens pacifiques de résoudre une dispute, les employés doivent

(suite page 4)

Le Conseil d'Arbitrage

C'est un corps indépendant, tripartite, composé de 15 arbitres qui relèvent du ministère du Travail, des syndicats et des employeurs. Son objectif: régler rapidement (dans un délai de 15 jours) les conflits du travail qui n'ont pas pu l'être par la conciliation.

Pour chaque conflit, un panel de 3 arbitres est créé. Chacune des parties en litige choisit un arbitre, et ces deux arbitres en choisissent un troisième.

Il y a un Secrétariat d'Arbitrage, qui siège à l'Inspection du Travail 28 rue 184. Il fournit aux parties la liste des arbitres qui les concernent (employés, employeurs).

- chaque partie en litige doit dans un délai de 48 heures suivant l'échec de la conciliation avvertir le Secrétariat du choix de son arbitre. Ce choix est communiqué au conciliateur et inclus dans le rapport de non-conciliation.

- les parties en litige doivent coopérer avec le Secrétariat et répondre à ses questions de façon rapide et constructive.

- le Secrétariat assiste les parties en ce qui concerne la procédure et expliquera les effets du *prakas* et de la procédure.

- le Secrétariat s'efforce de constituer le panel de trois arbitres dans un délai de 3 jours après la réception du rapport de non-conciliation. Si les arbitres choisis ne s'entendent pas sur le choix du troisième arbitre, celui-ci sera choisi par tirage au

sort.

- dès que la sélection des trois arbitres est terminée commence le délai de 15 jours dans lequel le cas doit être traité.

- les membres du panel et les parties en litige ne doivent communiquer directement que lors des réunions avec le panel.

- le panel est entièrement libre de l'organisation et des moyens qu'il estime nécessaires au règlement du litige: témoins, documents, experts... Le président prend note de toute communication faite par le panel et en donne copie au Secrétariat.

- le Secrétariat avise immédiatement les parties en litige de la sentence (*award*) établie par le panel d'arbitrage.

A PROPOS...

le Roi rentrera plus tard

Le Roi a annoncé le 7 avril qu'il retardait son retour au Cambodge, d'abord prévu pour le Nouvel An Khmer, le 12, aussi longtemps que les partis politiques n'auraient pas "résolu la crise à 100 %". Le roi souhaite "éviter certains politiques qui lui reprochent de faire pression sur eux pour qu'ils acceptent une solution

différente de celle qu'ils veulent". Le Roi souhaite aussi poursuivre ses traitements médicaux en Chine; Et séjourner en Corée du Nord.

grève dans l'hôtellerie

Elle se poursuit le 8 avril, bien que la cour municipale l'ait déclaré illégale, parce que n'ayant pas fait l'objet d'un préavis. Les grévistes demandent que 75% des "service charges" leur soient versées. Les employeurs des 6 hôtels de

luxes concernés veulent abandonner le système des *service charges* (dans ce n° pp. 3-4). Les employés de l'aéroport international de Phnom Penh et les employés des casinos, qui sont affiliés à la Fédération des employés du Tourisme et des services, pourraient se joindre aux grévistes des hôtels par solidarité, sur le conseil et avec l'appui d'un sénateur américain, selon le *Cambodia Daily* du 8.4.

Chine-Cambodge

Les accords de coopération signés entre la Chine et le Cambodge lors de la visite de Madame Wu Yi, vice-Premier ministre de Chine, du 19 au 23 mars, comportent 9 points: réhabilitation des bâtiments et de la bibliothèque du Sénat; formation; aide à l'étude technique du chemin de fer transasiatique Cambodge-Kunming; aide au fond royal d'assistance; 400 motos pour la police;

résolution des conflits du travail

La grève dans l'hôtellerie

entretien avec **Michel Horn**
Directeur de l'Hôtel
Cambodiana

Ces conflits ne concernent que les hôtels de luxe, 5 % du total de l'hôtellerie environ: à Phnom Penh le *Cambodiana*, le *Sunway*, le *Raffles*, et à Siem Reap le *Grand Hôtel*, le *Sofitel*, le *Pansea*.

Chez nous au *Cambodiana*, les grévistes sont environ 70 sur un personnel total de 330 personnes. Il s'agit surtout des femmes de chambre, de la restauration. La réception, la sécurité, l'administration ... continuent leur travail.

les "services charges" cause du conflit

La raison de la grève, c'est le système des *services charges*. Nous l'avons instauré, tel qu'il existe ailleurs, dès l'ouverture du *Cambodiana* en 1990. Il consiste à prélever les 10% de *services charges* payés par le client pour couvrir des "charges" telles que les uniformes, les repas, la formation, les frais médicaux, le transport des employés la nuit ... et nous versons 30% de cette somme, en cash, aux employés à titre de motivation ("incentives"). Ces *services charges* sont justifiées, dans l'hôtellerie de luxe, par le fait que nous avons des frais particuliers, uniformes, hygiène, formation etc ...

Ce système de *services charges* est indépendant des "bonus" qui varient en fonction des résultats de l'hôtel et sont donnés en fin d'année, pour le Nouvel An khmer ...

les grévistes demandent 100 % des "services charges"

Le conflit est apparu fin 2003 lors de la discussion de la convention collective. Les syndicats demandent que la

totalité des *services charges* leur soit versée, et non 30%.

Ce n'est pas possible. Le personnel a un coût déjà élevé. Les salaires des employés au *Cambodiana* sont de 170 à 520 dollars, la moyenne se situe à 226 \$ mensuels pour 2003. C'est d'ailleurs plus que les employés des autres hôtels de luxe. L'employé le moins payé a 75 \$ de salaire de base, plus les bonus plus les *service charges*.

ce n'est pas possible

D'autre part, l'année 2003 a été très mauvaise pour nous, à cause du SARS, à cause des élections, de la guerre du Golfe. Actuellement notre taux d'occupation est de 30%. Nos effectifs sont passés de 450 personnes en 2003 à 330 actuellement (les contrats de 2 ans n'ont pas été reconduits).

Notre position a été comprise par le ministère du Travail, qui a conseillé au syndicat de conserver le système, d'accepter les 30% des *services charges*, le reste servant à couvrir des frais divers. Mais ils ont refusé.

Avec le Conseil d'Arbitrage il y a eu deux séances. Nous avons suivi la procédure. Des trois juges, deux ont refusé notre position, le troisième l'a suivie. Nous avons refusé le verdict, et pour l'instant on en est là, il n'y a pas d'accord. Cependant la négociation continue. La grève qui a lieu aujourd'hui (5 avril) est donc illégale, sans compter qu'il n'y a pas eu de préavis.

nous préférons abandonner les service charges

Ma position, c'est celle aussi des autres hôtels pratiquant les *services charges*: nous sommes prêts à abandonner ce système, qu'aucun des nouveaux hôtels ne pratique, pour adopter le système du paiement fixe. De cette façon nous rejoignons

Bientôt l'INDEX 2004

De tous les articles parus dans
Cambodge Nouveau
depuis février 1994

l'ensemble de la profession; nous ne tenons pas à créer une catégorie différente. Ensuite, on créera des échelles qui seront les mêmes dans la profession. Il y aura ainsi plus d'homogénéité.

Ce système de "fixe", c'est d'ailleurs ce que demandent les syndicats, non seulement pour l'hôtellerie mais pour la restauration, les bars, les salons de coiffure ...

Il devrait donc y avoir un accord. D'ailleurs nous avons arrêté depuis le 1er février de faire figurer les *services charges* sur les notes de restauration et de bar payées par les clients, et nous donnons au personnel un "fixe", qui revient plus ou moins à ce qu'ils avaient avec le système *services charges*.

Il n'y a toujours pas d'accord cependant parce que les grévistes demandent que l'on reste au système *services charges* et qu'ils en touchent 100%.

les négociations continuent

Les négociations continuent, et c'est bien la preuve que nous voulons bien céder quelque chose. En attendant qu'elles aboutissent, je fais cependant quelques observations générales:

- ces conflits sociaux nuisent à la relance de l'économie cambodgienne.

- c'est dommage pour le ministère du Tourisme qui fait de réels efforts pour développer les activités liées au tourisme, activités qui créent des emplois, qui participent pour beaucoup au développement du pays; qui sont sensibles à l'image qu'on a d'elles.

que les ONG s'intéressent plutôt aux cas scandaleux !

Je dis aux ONG: vous devriez plutôt vous occuper des entreprises à problèmes, là où il y a des salaires scandaleux, où les femmes sont maltraitées, où on fait travailler les enfants, plutôt que de vous focaliser sur les entreprises où les étrangers ont investi.

(suite page 4)

A PROPOS...

prêt sans intérêt pour la réhabilitation de la RN7 (Kratie-laos); *Mou* concernant la zone industries textiles de Sihanoukville; *Mou* concernant l'étude de faisabilité du barrage de Kirirom 3; *Mou* concernant la promotion des échanges Chambre de Commerce du Cambodge et Conseil chinois du commerce.

voirie

La rue 144, de la rue Pasteur

au quai Sisowath, 770 m, est en cours de réhabilitation, y compris le système d'évacuation des eaux, pour un coût de 141 250 \$. C'est la 5ème opération de ce type depuis le début de l'année. D'autres rues sont en cours de rénovation. Le gouverneur Kep Chuktema entend faire de Phnom Penh "la perle de l'Asie".

Crimes et vols

Le nombre des crimes diminue à Phnom Penh. Pour les 3

premiers mois la police en a recensé 136, le ministère de l'Intérieur 226 (-30%), dont 16 morts, 4 assassinats dont celui de Chea Vichea, 20 blessés. La plupart des crimes sont des vols à l'arraché; leur nombre augmente

correctif

Le titre de l'éditorial du n° 211 aurait dû être **Politique et Géopolitique** plutôt que "élections et géopolitique".

errata

Banque: le taux des prêts pratiqués par la *Canadia Bank* (interview Phung Khin Hoa, *cn* 211), 1,5% par mois, c'est à dire **18% par an** (et non 15% évidemment, ce taux est exceptionnel). Le taux "bonifié" aux PME sur fonds allemands est de 1% par mois, 12% par an comme indiqué.

Dans l'article d'Emmanuel blanc sur la Confection (*cn* 211 p. 9) il faut lire "**une VAB/PIB**" et non "**une VAP/PIB**".

grève: entretien M. Horn

Le Deauville Group

Bar, Brasserie, Restaurant.

Wat Phnom Phnom Penh

Tel : 012.843.204 Fax : 012.723.474

ledeauville@yahoo.com

Le Deauville I

La plus célèbre Brasserie
de Phnom Penh.Cuisine khmère et Européenne
Menus attractifs et carte complète

012.843.204

Le Deauville II



Croisières sur Le Mékong et le Tonle Sap.

Réceptions, anniversaires,
Cérémonies...

012.843.204

Le Deauville III

Catering pour collectivités et
particuliers

Service TRAITEUR à domicile

012.843.204

Le Deauville IV



Catering et Kraft Services.

Tous événements festifs, Cinéma,
réunions sportives, foires
commerciales...

012.843.204

Le Deauville V

Hotel aux normes internationales

Centre de Phnom Penh

24 Chambres A/C,

TV câblée, Mini Bar

10/15 \$, et forfaits mensuels

012.862.422

(suite de la page 3)

Les syndicalistes ne voient que
leurs droits, non leurs obligations

Les syndicalistes sont encore sans expérience. Le syndicat dans l'hôtellerie n'existe que depuis janvier 2003. Les grévistes ne se réfèrent qu'à leurs droits, ils n'ont aucun sens des obligations, ils ne voient pas qu'il faut mériter son salaire. Ils ne voient pas que sans clients il n'y a pas de travail, et sans travail pas de salaire. Ce que nous risquons c'est que le nombre d'employés diminue encore. Ils ne voient pas clairement les conséquences de leurs revendications. Nous avons distribué une note pour bien expliquer la situation. On verra demain si elle a été comprise.

y a-t-il une stratégie ?

Ces grèves correspondent-elles à une stratégie, ont elles un sens politique ? Je n'en sais rien, je ne fais là-dessus aucun commentaire.

Il y a peut être une stratégie syndicale: je crois que le syndicat veut mettre ses exigences très haut de façon à faire appliquer ensuite ces "normes" dans toute la profession. Le leader du syndicat des employés du

Cambodiana est aussi celui des employés de toute l'hôtellerie ...

Il faut laisser passer la crise. Nous avons eu tant de difficultés ces dernières années pour seulement continuer, ce n'est qu'un problème de plus.

Commentaires, le 5 avril, de Hugo van Noord, *chief technical Advisor* du département de la résolution des conflits du Travail à l'ILO: "Lorsque l'une des parties en conflit ne fait pas d'objection à la sentence du Conseil d'Arbitrage dans un délai de 8 jours, cette sentence doit être appliquée. Dans le cas de l'hôtel Cambodiana, la sentence a été que les "services charges" seraient entièrement versées aux employés. Pour les hôtels qui ont fait objection à la sentence, comme le Raffles, il peut y avoir légalement grève, ou lock-out (art. 319). On peut aussi aller devant les tribunaux".

Le 6 avril, lors de nouvelles discussions au ministère des Affaires sociales, le syndicat a demandé que 75% (et non 100%) des services charges soient versés aux employés; Les négociations continuent.

conflits du travail

(suite de la page 2)

y avoir recours avant de faire légalement la grève;

- les employés ne peuvent faire une grève sans avertir l'employeur 7 jours à l'avance;

- le conseil d'Arbitrage peut donner l'ordre aux employés de retourner au travail et refuser de statuer sur le litige jusqu'à ce que les employés cessent leur action illégale.

- les employés en grève ne peuvent pas prétendre à un salaire, même si l'employeur fait appel à de nouveaux employés pour les remplacer si leur grève n'est pas conforme à la loi;

- un employeur peut déduire du salaire de l'employé la totalité du bonus d'assiduité si cet employé a fait grève non conformément à la loi;

- les employés ne peuvent pas demander la fin du contrat d'un autre employé (par exemple: la démission du directeur);

- l'employeur n'est pas obligé de mettre fin au contrat d'un employé même si celui-ci a commis une faute grave.

décisions favorables aux employés:

Les grévistes ont droit à leur

salaire pendant les jours de grève au cas où l'employeur fait appel à d'autres employés pendant ces jours de grève;

- le fait de sous-contracter le travail à une autre usine peut avoir les mêmes effets que faire appel à d'autres employés pour remplacer les grévistes;

- déduire du salaire d'un employé qui a fait une grève légale la totalité du bonus pour assiduité est contraire à la loi (art.333). Il peut cependant y avoir une déduction au pro-rata.

2. le cas Hotel Cambodiana

en faveur de l'employeur:

- la demande des employés d'un paiement rétroactif de plus d'un million de dollars au titre des services charges est rejetée parce que l'employeur a payé sous d'autres formes des sommes égales à celles correspondant aux services charges.

en faveur des employés:

- les services charges doivent être payés en totalité aux employés qui sont en rapport avec la clientèle, de la façon suivante:

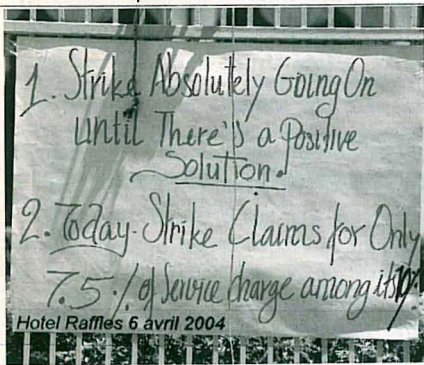
- en totalité chaque mois; - en

résolution des conflits du travail

cash; - l'employeur doit rendre compte aux employés du montant collecté et de sa distribution; - l'employeur doit utiliser un système transparent de répartition et de distribution après consultation du syndicat.

- les employés ont droit à 50 \$ chacun pour compenser le fait que l'employeur ne s'est pas conformé à la loi sur la distribution des *service charges*.

[ndlr: c'est cette sentence du Conseil d'Arbitrage que l'Hotel Cambodiana a refusée, voir interview M. Horn.]



3. Le cas Cambodia Sportswear

Sentence favorable à l'employeur:

- un employeur qui est d'accord pour payer un employé malade selon le schéma ci-après n'est pas obligé de payer le bonus d'assiduité de 5\$:

1er mois	salaire 100 %
2ème mois	salaire 60 %
3ème mois	salaire 40 %
4-6ème mois	salaire 0 %

4. Cas Hotel Raffles

Décision favorable à l'employeur:

- la grève est illégale, les employés doivent retourner au travail;
- les demandes des travailleurs: augmentations de salaires, diminu-

tion des horaires de travail, bonus et autres avantages, sont rejetées.

Décision favorable aux employés:

L'employeur doit continuer à collecter les "service charges" et les distribuer comme dans le passé.

5. Cas Standard Garment

Décision favorable à l'employeur:

7 employés reçoivent un dernier avertissement du Conseil d'Arbitrage, tout nouvel acte de mauvaise conduite au cours de l'année qui vient donnerait à l'employeur des raisons de les licencier.

Décision favorable aux employés:

L'employeur n'a pas de raison suffisantes pour licencier les 7 employés. Ordre est donné de les réintégrer.

6. Cas Loyal Cambodia Ltd

Décisions favorables aux employés:

- l'employeur a déduit 5 dollars du salaire au titre de l'examen médical et de livret de travail. Selon la loi, l'examen médical est aux frais de l'employeur, le livret de travail à ceux de l'employé, mais seulement pour une petite somme. L'employeur doit reverser les 5 dollars diminués du coût réel du livret de travail.

- l'employeur a déduit de 15 à 30 dollars d'un salaire "probatoire" comme garantie de la durée du travail. L'employeur doit rembourser cette somme parce que le salaire est de ce fait devenu inférieur au salaire minimum; la loi est a priori contre toute réduction de salaire.

- l'employeur a suspendu des employés pour insuffisance de travail et leur demande de venir travailler à un salaire de 50%.

Selon le code du Travail (labour Law), un employé ne peut être suspendu qu'en conformité avec la réglementation intérieure ou en cas de sérieuses difficultés économiques, sous le contrôle de l'inspection du travail. L'employeur n'a pas soumis de règlement intérieur ni de preuve de l'intervention d'un inspecteur du travail. Le Conseil d'Arbitrage pour cette raison décide que l'employeur doit payer les employés la totalité de leur salaire, qu'il y ait travail ou non, à moins que le contrat xce travail soit suspendu en conformité avec la loi.

7. Cas Chou Sing

décisions en faveur des employeurs:

- les employés ne peuvent pas demander que soit mis fin au contrat d'un autre employé sous contrat (par exemple celui du directeur).

- le système du salaire aux pièces ne viole pas la loi en ce qui concerne le salaire minimum.

- établir des objectifs de production pour l'octroi de bonus, et le changement de ces objectifs ne constituent pas une rupture de contrat.

- le Conseil d'Arbitrage n'a pas trouvé de discrimination faite par l'employeur entre employés khmers et employés chinois.

Décisions en faveur des employés:

- l'employeur doit donner aux employés le ratio du travail aux pièces et les prévenir à l'avance si ce ratio est changé.

- le Conseil d'Arbitrage ordonne à l'employeur de ne pas forcer les employés à faire des heures supplémentaires.

[d'après documents ILO]

des SOLUTIONS SUR MESURE

A tout moment, du conseil à la conception, de la réalisation à l'entretien, les ingénieurs et techniciens de Comin Khmere assurent dans les meilleurs délais un service sur mesure.

Des installations mécaniques et électriques gérées avec un professionnalisme ayant fait ses preuves et en qui vous pouvez avoir confiance : une garantie qui a fait notre notoriété.

Comin Khmere, la première entreprise d'ingénierie au Cambodge.

tel: (+855 23) 426 056 cksales@comin.com.kh www.cominkhmere.com



comin khmere

électricité • climatisation • eau

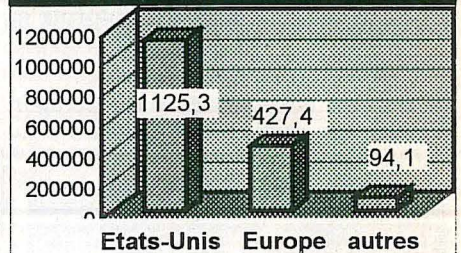
exportations

hors Confection, peu de choses

Que les articles de Confection soient dominants dans les exportations du Cambodge, c'est un phénomène bien connu. Si l'on ne prend en compte que les exportations réalisées sous le *Trade Preference System*, la Confection représente la presque totalité en 2003.

Parmi les produits autres que confection et chaussures figurent les **tissus**, total 2,43 millions de dollars en 2003, vendus surtout aux Etats-Unis (2,19 millions de dollars en 2003, en diminution). On note aussi l'apparition de la **noix**

Exportations par grandes zones MFN / GSP, 2003, mio de dollars

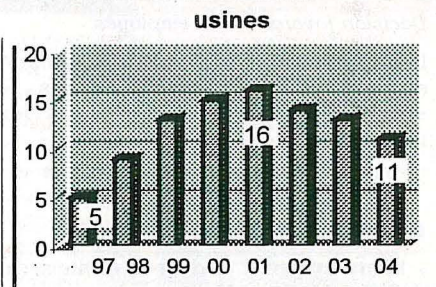
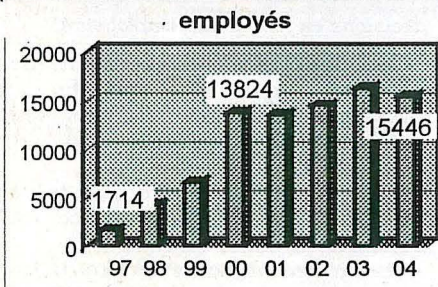


On voit la forte prépondérance des Etats-Unis dans les exportations du Cambodge.

que le Cambodge peut produire et exporter par ses propres moyens (voir à ce sujet "Une bonne idée: la noix de cajou", *cn* 20 déc. 1994; l'interview de Sok Siphana "Standards et normes" *cn* 209 fév. 2004).

On peut relever encore des produits de l'artisanat, des casquettes et chapeaux, des coussins, nappes, écharpes, de l'ail, du riz en 2003, des cigarettes, ... pour d'assez faibles

usines et employés hors Confection 1997 - 2004 (à fin février)



Le total de ces exportations GSP a nettement augmenté, passant de 1,385 milliard de dollars en 2002 à 1,646 milliard en 2003. Soit + 18%.

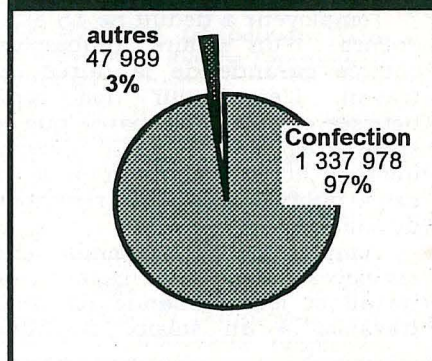
Dans ce total la Confection représente 97% en 2002 et 98% en 2003. C'est que ses exportations ont beaucoup progressé, passant de 1,33 à 1,60 milliard de dollars: plus de 20% (*cn* 210).

Les "autres produits" exportés ont totalisé 47,98 millions de dollars en 2002, et 38,05 millions en 2003. Il y a eu diminution.

Parmi ces "autres produits", les **chaussures** viennent largement en tête: 38,35 millions de dollars en 2002; et 33,94 millions de dollars en 2003. Il y a baisse sensible d'une année à l'autre, due à la diminution des ventes en Europe (de 24,9 millions de dollars à 18,9), tandis qu'augmentaient, mais moins, les ventes vers les autres pays (de 13,3 millions en 2002 à 15,03 millions de dollars en 2003).

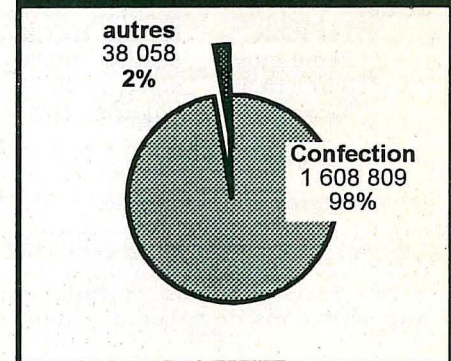
de cajou vers les Etats-Unis et des pays hors-Union Européenne, exportations passées de 49 000 dollars en 2002 à 404 000 en 2003: ce n'est pas

Exportations 2002 MFN/GSP (\$)



encore un gros chiffre, mais la noix de cajou arrive déjà dans les premières exportations du Cambodge, après les grands classiques Confection, Chaussure, Caoutchouc, apportant la preuve

Exportations 2003 MFN /GSP (\$)



montants.

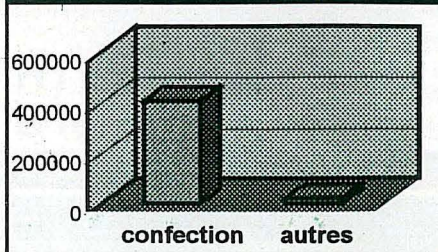
Exportations hors MFN / GSP

Les chiffres donnés ci-dessus concernent les exportations réalisées dans le cadre du système de préférences généralisées, ils sont comptabilisés par le département spécialisé du ministère du Commerce.

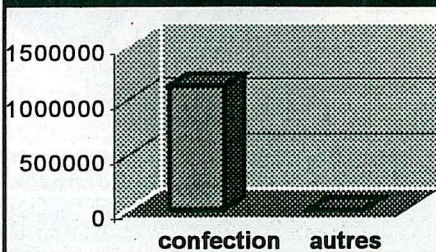
Il existe cependant des exportations en-dehors de ce système, par exemple le caoutchouc.

Ce sont les Douanes qui prennent en compte la totalité des exportations. Les chiffres en sont pas parfaitement

Exportations vers l'Union Européenne 2003 (mio de dollars)



Exportations vers les Etats Unis 2003 (mio de dollars)



Stat. Ministère du Commerce - graphiques *cn*

exportations: il faut diversifier

harmonisés avec ceux du ministère du Commerce. Et à cause d'un dérangement momentané du système informatique il n'est pas actuellement possible d'avoir la répartition par produits du total des exportations. On voit cependant avec les chiffres des Douanes pour les quatre années 2000-2003 que la proportion de la Confection et des produits textiles, en valeur, dépasse nettement 70%.

Selon ces chiffres, la part de la Confection dans le total diminue, ce qui est incontestablement favorable, l'un des impératifs pour le Cambodge étant de diversifier ses exportations. On peut observer cependant que les "autres exportations" sont encore très faibles. Le nombre des usines "hors Confection", comme celui des employés, a diminué ces dernières années. Ce qui semble indiquer, puisque le total augmente, que la différence est réalisée par des produits non traités en usine, ou dans des secteurs qui ne relèvent pas des MFN / GSP. Les exportations de caoutchouc par exemple n'ont représenté en 2003 que

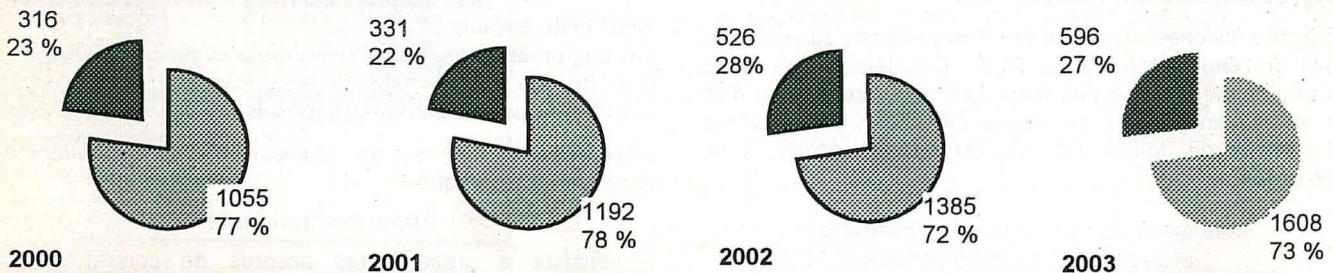
1,5% du total, en valeur, nous dit-on aux Douanes. Selon les statistiques de la DGPH elles sont en diminution en tonnes mais en augmentation en valeur: 23,7 millions de dollars en 2002 et 31,0 millions en 2003 à cause de la montée des prix sur les marchés internationaux (voir ci 211).

Il faut souligner en tous cas que les exportations sont, malgré les difficultés rencontrées ces dernières années, en nette augmentation. Les chiffres sont évidemment encore plus encourageants encore si l'on considère les services: tourisme, casinos, ... comme des exportations. Ils rapportent effectivement des devises.

en milliards de dollars
total export. confection-textile

2000	1,371	1,055	77 %
2001	1,523	1,192	78 %
2002	1,911	1,385	72 %
2003	2,204	1,608	73 %

part de la Confection dans le total des exportations (mio \$ et %)



G51



រាងតូច គ្រួលីង

Panasonic
ideas for life

138.00 US\$

X70

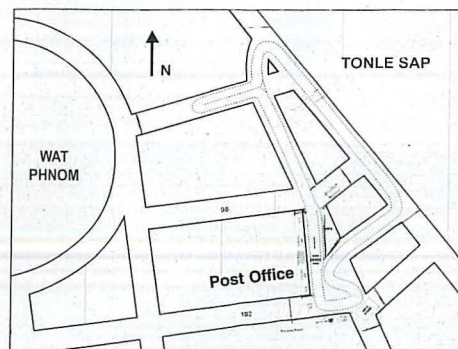


298.00 US\$

PANASONIC SHOWROOM
#79BC, Kompecha Krom
St. 128
Phnom Penh
Kingdom Of Cambodia

Grand Prix Total du Wat Phnom

Le kart se pratique au Cambodge depuis longtemps, notamment au circuit de Kambol, proche de la RN4 à la sortie de Phnom Penh, grâce à Philippe Lenain, authentique pilote de voitures de course. Samedi 10 et dimanche 11 avril, pour la première fois, le kart déboule en pleine ville -comme à Monaco, peut-on presque dire-, apportant à la jeunesse, à la population, un peu de l'excitation qui manque en politique. Les sponsors: *Total Cambodge*, *Indochine Insurance*, et d'autres. Les Schumacher, les Akkinen, les Ayrton Senna, les Alain Prost locaux: Tep Rithy, tenant du titre en 125 cc, Chan Sela dit-on, ...et bien d'autres as moins connus. 28 compétiteurs, de 9 nationalités, sont inscrits. Le Gouverneur viendra voir. Il y aura de la compétition, du décibel, et il y aura de la musique aussi, et de la danse. On prévoit déjà d'autres Grands Prix, ... y compris en province !



L' eau potable dans les villages

Les réalisations pilotes du MIREP

Equiper en eau potable le milieu rural, c'est à dire environ 80 % de la population, c'est un moyen direct de diminuer la pauvreté.

Au Cambodge 27% seulement des ruraux ont accès à l'eau potable; moins de 15% des foyers ruraux sont équipés de latrines. Il faut apporter de l'eau de loin, de la rivière, de la mare, ou la tirer d'un puits (et l'eau souterraine souvent n'est pas bonne), la stocker dans des jarres.

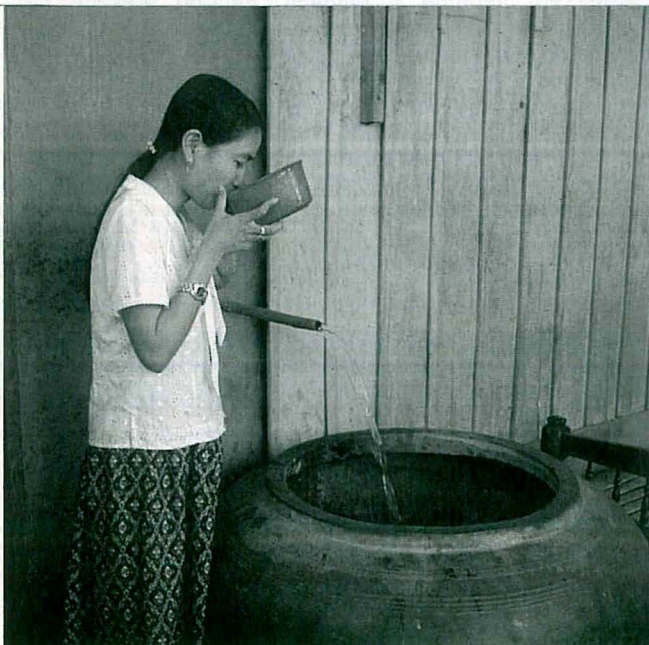
Bien qu'il soit assez habituel à la campagne de faire bouillir l'eau, il est certain que la mauvaise qualité de l'eau apporte beaucoup de maladies, soit directement (diphthérie ...) soit indirectement par l'intermédiaire des moustiques (paludisme, dengue, ...).

L'objectif officiel est que tous les Cambodgiens ruraux aient accès à l'eau potable d'ici 2025. Ce délai selon toute vraisemblance ne sera pas tenu. Les pouvoirs publics n'en ont pas les moyens. L'investissement actuel est d'environ 3,5 millions de dollars par an, estime J.P. Mahé. Il en faudrait 20.

Idée générale: privatiser la production et la gestion de l'eau potable

L'idée du GRET: aider les investisseurs privés à faire ce que les pouvoirs publics ne peuvent pas faire, gérer l'eau potable; réaliser des expériences-pilotes que de grands bailleurs de fonds pourront ensuite multiplier.

Une remarque: il ne s'agit pas de gestion "communautaire", une formule qui connaît un taux d'échec énorme, parce qu'elle correspond mal à la "sensibilité", à la tradition cambodgienne. Les essais de gestion communautaire n'ont pas encore fait leurs preuves [par exemple pour les polders de Prey Nup, ndlr]. On peut lire Jacques Népote à ce sujet



un exposé de
J.P. Mahé,
chef de projet GRET,
devant la Chambre
de Commerce
Franco-Cambodgienne

(1). Il s'agit ici de gestion privée, une formule qui est bien acceptée par la population. On constate d'ailleurs que beaucoup d'entrepreneurs privés cambodgiens s'intéressent aux infrastructures villageoises, eau, électricité, réseaux d'irrigation, et y investissent.

Le MIREP, réalisations pionnières

Le GRET a créé le MIREP, Mini Réseaux d'Eau Potable, en 2001. En partenariat avec l'entreprise *Kosan*, qui fournit l'ingénierie, le MIREP a déjà réalisé 7 réseaux d'eau potable dans la région de Takeo (RN2 et RN3), qui sont en fonctionnement. Trois autres sont à l'étude ou en cours de construction. Ces réseaux sont les premiers mis en place au Cambodge

selon cette formule.

Les agglomérations visées: les gros bourgs, comptant en gros de 200 à 800 maisons, où existe une demande, un marché, de petites entreprises locales, ...

L'apport du MIREP est de plusieurs ordres: institutionnel, financier, et technique.

Appui institutionnel

Il consiste à préparer les accords de contrat et de concession entre les communes et le gestionnaire privé, de façon que personne ne soit grugé. En particulier il faut que la commune puisse contrôler l'activité et la gestion de l'entrepreneur privé. Le contrat commune-investisseur est validé par le gouverneur lui-même. Le prix de vente est contrôlé par la province.

Appui financier

Le coût moyen d'un réseau complet est de 45 000 dollars, environ 150 dollars par maison raccordable. Environ 60% sont financés par les investisseurs privés, 30 % par une subvention du Mirep, 10% par les utilisateurs.

Il se trouve beaucoup d'investisseurs privés locaux qui ont les ressources nécessaires, et une expérience parce qu'ils gèrent déjà un petit business local, une usine à glace, un réseau de distribution informel ... ou bien ils sont commerçants, ont des relations dans l'administration, etc ... L'investisseur peut demander un crédit. Un fonds spécial a été créé pour cela, qui prête au taux de 14% par an à travers la *Peng Heng Bank*. Au-delà, la *Banque de Crédit Rural* a un fonds de garantie; il couvre au maximum 30% du prêt. L'emprunt moyen est de 15% du coût total.

Le GRET, Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques a actuellement 7 "pôles" d'intervention au Cambodge. Ils ne sont pas coordonnés par le bureau local, mais indépendants l'un de l'autre. Parmi les réalisations du GRET: depuis plus de 10 ans le crédit rural (*cn 9, juin 1994, etc ...*), polders de Prey Nup (*cn 60, 108, ...*), etc ...

Pour le projet MIREP, les fonds viennent pour la moitié du *Syndicat des Eaux d'Ile de France* (SEDIF), qui est la plus importante agence de distribution d'eau en Europe. Le SEDIF prélève 2 centimes sur chaque m3 d'eau vendu pour financer des programmes de développement dans le monde. L'autre moitié des fonds vient du ministère des Affaires étrangères (coopération SCA).

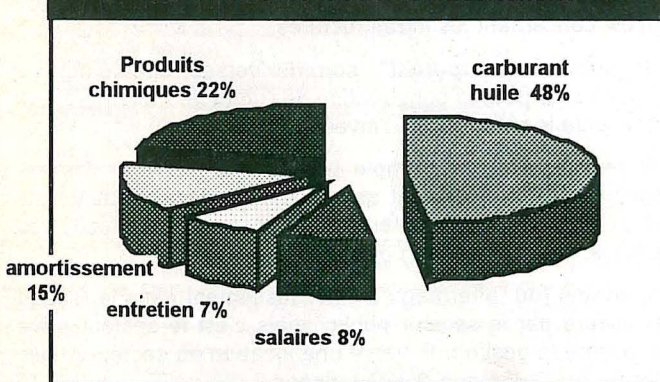
L' eau potable dans les villages

Pour l'utilisateur, le coût de la connexion est de 15 dollars, bien plus faible qu'à Phnom Penh. L'eau est vendue 0,5 dollar le m³, plus chère qu'à Phnom Penh, mais nettement moins chère que l'eau non traitée qui est fournie à domicile dans les villages en bidons, en fûts, ou à la jarre. La subvention permet une diminution du prix de l'eau d'environ 20%.

Le coût de l'eau

Coût d'approvisionnement	0 à 30%
Coût de traitement	60 à 70%
Coût de distribution	20 à 25%

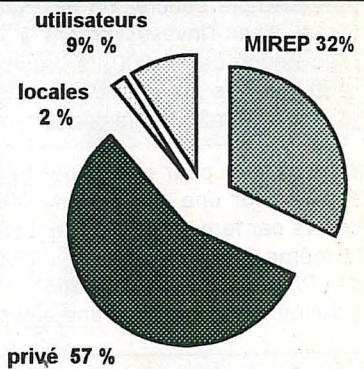
L' eau rurale: coûts de traitement



Dans le coût final de production, compris entre 0,35 et 0,42 \$ par m³, le traitement est de loin le coût principal, il représente 60 à 70 % du total, et dans le traitement le coût principal est celui du carburant nécessaire à la production de courant électrique. Le carburant intervient pour près de la moitié du total.

Pour l'investisseur le retour sur investissement est de 6 à 7 ans, ou davantage. Mais même s'il est plus long, 15 ans, c'est bien supporté parce que c'est un investissement sûr pour une longue durée. Après un investissement initial assez important, l'entretien n'est pas coûteux; ce qui est construit en béton dure 50 ans (ou davantage, comme on voit pour la prise d'eau de Chruy Changwar dans le Mékong), et le réseau en plastique une quinzaine d'années.

Sources de financement



Les chiffres ci-dessus sont des moyennes pour 10 projets dont 6 réalisés et 4 en cours. Par projet: investissement moyen 40 000 \$; 280 maisons connectées; investissement par maison 150\$; subvention 30%.

Les difficultés rencontrées par les investisseurs ruraux

- le crédit est difficile, cher (22% par an au mieux), consenti sur une période trop courte (un an) et avec une garantie de trois fois la valeur du prêt, ce qui freine l'investissement;
 - le niveau technique est insuffisant, ce qui cause beaucoup de déperditions;
 - les programmes de soutien sont mal adaptés (il n'y a pas de livres techniques)
- Conséquence: les consommateurs paient plus cher qu'ils ne devraient.

Appui technique: le MIREP aide au design du réseau, de l'unité de traitement, suit les travaux, et aide la commune à les suivre. C'est l'entreprise Kosan qui réalise l'ingénierie. L'élément local joue un rôle majeur: entrepreneurs locaux, matériaux usuels, les tuyaux, les compteurs ... on reste dans l'ambiance locale. Pas de robinets, parce que les gens n'en ont pas l'habitude, ils stockent l'eau dans des grandes jarres de 400 litres.

C'est la station de traitement qui coûte le plus cher: entre

(suite page 10)



des idées à 360°

Air, Mer, Route Transport
Dédouanement
Projet Industriel, Entreposage
Groupage hebdomadaire
Service Porte à Porte, Déménagements Internationaux

SDV Cambodge Ltd.

22 rue 240, Phnom Penh, Cambodge
Tél: +855 23 427 955 Hp: +855 12 812 877 Email: pnh.ops@sdv.com
SDV Logistique Internationale - 500 bureaux sur 5 Continents
Groupe Bolloré

1. "Au Cambodge la solidarité n'est ni culturellement ni structurellement prescrite, elle est pur choix des parties concernées. D'autre part cette pratique ne saurait relever que d'un temps normal (...) L'émergence d'une difficulté, c'est à dire l'entrée dans un temps de crise, ne peut donc engendrer (...) qu'une rupture de solidarité. C'est pourquoi, entre les périodes normales, où l'exercice actif de telles solidarités est de mise, règne, selon nos critères, une solide indifférence".

Extraits de "Parenté et organisation sociale dans le Cambodge contemporain", Jacques Népoté, CNRS, cité dans cn 18, nov. 1994.

L'eau potable dans les villages

(suite de la page 9)

Un exemple concret de réalisation Mirep pour l'unité de Tram Knar l'investissement a été de 64 000 dollars; la subvention de 14 000; le crédit de 8500 au taux de 14%; 360 maisons ont été connectées. Coût de la connexion: 15 \$. Coût du m3 pour le consommateur: moins de 0,5\$.

8000 dollars pour une capacité de 8m3 /heure et 26 000 dollars pour une capacité de 30m3/heure. En moyenne 40 dollars par famille connectée. La technique de traitement est la même que celle qui est utilisée dans les grosses unités de Phnom Penh: oxydation, floculation, sédimentation, filtration. Le résultat est une eau potable "aux normes".

L'eau produite par le système MIREP, 0,4 à 0,5\$ le m3 au maximum, est plus chère que l'eau gratuite que l'on va chercher à la rivière, mais elle est traitée, potable, et elle arrive à domicile. Elle est nettement moins chère que l'eau non traitée livrée à domicile, en bidons de 30 l. (1,6 à 4 \$ le m3), en fûts de 200 l. (1,2 à 2\$ le m3), ou en service "à la jarre" (400l) (0,6 à 1,3\$ le m3).

Objectif: que l'eau potable représente un coût inférieur à 5% du revenu monétaire de la famille. Avec le système MIREP on est aux environs de 3% estime J.P. Mahé.

Multiplier les systèmes d'eau potable financés par le secteur privé

De grands bailleurs de fonds s'intéressent à ces expériences d'eau potable dans les villages financés par le secteur privé, en particulier la Banque Mondiale, qui y consacrer environ 20 millions de dollars.

Le programme a déjà commencé, il doit s'étendre jusqu'en 2007 ou 2008. Il concerne plus de 30 agglomérations dans 7 provinces.

Pour 4 de ces agglomérations, le système d'assistance financière est l'OBA (*Output Base Aid*): on fixe un objectif, par exemple la connexion de 1000 maisons, la subvention arrive en fin d'opérations. Il y a un contrat de BOT (*Build - Operate-Transfer*) l'installation revient aux pouvoirs publics au bout d'une durée déterminée.

Pour les autres opérations (27 ou 28 agglomérations) le

système de financement est DBL (*Design-Build-Lease*), le secteur public est propriétaire de l'installation.

L'AFD, l'Agence Française de Développement, est très intéressée par les expériences du MIREP qui impliquent le secteur privé. Elle va consacrer 3,5 millions d'euros à ce programme. Elle voit que les investisseurs privés sont très efficaces dans le recouvrement (à la Régie des Eaux, le taux de recouvrement est de 99% !). Elle observe cependant que, si l'on suit la procédure normale d'appels d'offres, rares sont les entreprises qui répondent aux normes. D'autre part il manque deux projets de loi, en attente de discussion à l'Assemblée nationale.

Quel système d'assistance financière ?

Il existe plusieurs formules d'aide aux investissements privés concernant les infrastructures:

- la subvention "up-front", somme versée directement à l'investisseur pour la construction de l'unité de traitement (qui représente le principal de l'investissement).

- il peut y avoir un simple "contrat de service": l'investissement est entièrement assuré par le secteur public, qui est propriétaire. Le secteur privé assure la collecte des factures, il est rémunéré pour cela.

- le leasing (ou "affermage"): l'investissement dans le réseau est assuré par le secteur public, mais c'est le secteur privé qui assure la gestion. Il verse une location au secteur public ("lease fees"); il prend donc un risque.

- la formule *design-build-lease (dbl)*: l'investisseur investit, il assure les divers métiers (financement, construction, gestion), la subvention vient après. Le secteur public est propriétaire de l'infrastructure; il se contente de payer le secteur privé. La Banque mondiale dans ce cas prête à taux bonifié.

- BOT ou *built-operate-transfer*: l'investissement est privé, l'investisseur est propriétaire de l'infrastructure pendant la durée du contrat, le secteur public devient propriétaire à la fin du contrat.

- *full private divestiture* ou désinvestissement public. C'est la privatisation totale. Le secteur privé investit sur un terrain privé. Il est pleinement propriétaire. A la fin du contrat il peut vendre.

L'essence, le diesel, le fuel: le coût, les taxes, la fraude

Les taxes sur les produits pétroliers au Cambodge sont plus du double de ce qu'elles sont dans les pays voisins, nous dit le directeur de *Total Cambodge* Alexandre Kislanski. Pour cette raison le **prix des carburants à la pompe est bien plus élevé au Cambodge**, c'est ce qui explique la contrebande. Ce trafic est inévitable, et ce n'est pas la police ni la douane qui régleront le problème. Il faudrait harmoniser les coûts dans toute la sous-région. Cette état de choses est catastrophique pour les distributeurs. Dans l'ouest du pays notamment les stations-service ne travaillent plus. Et pour le gouvernement le manque à gagner est désastreux. Sur une consommation d'essence que l'on peut estimer à 250 000 tonnes / an il en est importé de façon officielle environ 80 000 tonnes; le reste, 170 000 tonnes, est soit importé en fraude soit en

exonération de taxes.

pourquoi l'électricité est chère

Pour les carburants servant à fournir de l'électricité, la différence est forte entre diesel et fuel lourd.

- pour produire 1KWh, il faut 200 gr de diesel ou de fuel lourd;
- prix d'achat: au départ de la raffinerie de Singapour, le diesel est à 280\$ la tonne, le fuel à 170\$ la tonne;
- taxes: le diesel est taxé à 104 \$ la tonne hors TVA; le fuel lourd 9 \$ la tonne hors TVA;
- l'équipement au fuel lourd demande de grosses unités; il y a un fort investissement au départ, mais ensuite 1 KWh coûte 4,6 cents en carburant (+ lubrifiants);
- diesel: moins d'investissement au départ, mais le carburant coûte 10 cents, environ le double.

LIVRES

Guide Total des Routes du Cambodge 2ème édition

Cette seconde édition tient compte des leçons apportées par la première.

- *Informations à jour*: comme la qualité du réseau routier cambodgien est en rapide amélioration -non seulement les 7 grandes nationales dont la rénovation est en bonne voie d'achèvement, mais aussi les nationales ordinaires et les routes secondaires, sans parler du réseau rural, il faut un guide aussi "à jour" que possible. En principe donc les informations données sur les routes sont à jour à fin février 2004. Et certaines sont déjà dépassées ! La liaison Banlung - Sen Monorom (Rattanakiri - Mondolkiri) par exemple, si difficile qu'elle est fortement déconseillée, serait devenue récemment plus praticable, en tous cas mieux tracée entre Lumphat et Koh Niek; P.Y. Clais nous dit qu'il vient de réaliser l'itinéraire à moto en 7 heures.

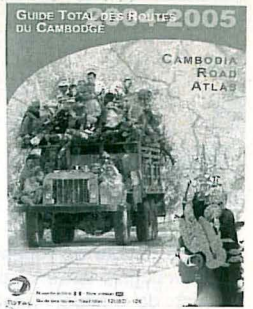
En tous cas, l'amélioration du réseau réservera au voyageur beaucoup de bonnes surprises. On va maintenant sans forcer l'allure de Phnom Penh à Siem Reap en 5 heures, à Battambang en 5 heures, à Kratie, par deux itinéraires, en 5 heures, à Sen Monorom en 6 heures, la RN1, entre Neak Luong et baret, est terminée; on va à Takeo en 2 heures, à Tani en 3 heures, à Kampot en 3h30 ou 4 heures, à Koh Kong en 6-7 heures ... On peut aussi aller sans difficulté au coeur des Cardamomes et autres régions mystérieuses où les audacieux, qu'ils se rassurent, trouveront encore de mauvaises et de très mauvaises pistes dans des paysages absolument sauvages.

- *des cartes plus détaillées*: après les explorateurs, les découvreurs, qui visent l'exploit d'aller d'un point à un autre par des voies impossibles, des ponts incertains, des passages à gué, des ensablements à répétition, viennent des visiteurs encore audacieux, qui recherchent des lieux encore peu ou pas touristiques mais qui s'intéressent davantage à l'environnement: rivières et cascades, forêt, villages isolés, oiseaux rares, hautes montagnes, ... Pour eux, les cartes donnent des informations sur la couverture végétale (forêts, cultures), sur le réseau hydrographique, sur le relief. Il situe aussi des centres d'intérêt, temples et pagodes, cascades, etc ...

Pour les touristes-explorateurs, cette seconde édition donne aussi beaucoup plus de cartes régionales: "Autour de Phnom Penh", "Autour de Kompong Cham", "A partir de Sen Monorom", "Kampot-Kep", "Cardamomes", etc Ces cartes leur permettront de découvrir un Cambodge "hors Angkor" qui reste très méconnu et que le réseau routier rend maintenant accessible.

On peut ajouter qu'il existe des hôtels dans toutes les principales villes de province, et quantité de guest-houses ailleurs -que ce guide signale dans toute la mesure du possible-, de qualité variable mais en tous cas peu coûteuses. Le moment est donc enfin venu de découvrir le Cambodge.

Dans cet esprit, cette seconde édition donne des indications détaillées sur certains itinéraires assez rares, pas forcément difficiles, en général non encore repérés par les guides de voyage existants, et plus ou moins connus par les agences. Par exemple: les petites pistes qui longent le Mékong, sur l'une et l'autre rive, entre Phnom Penh et Kompong Cham, entre Kompong Cham et Kratie ... sont réalisables à moto, à VTT, en 4X4 léger. C'est le Cambodge profond, qui permet des contacts avec les villageois, qui ne se visite qu'à petite vitesse, avec des ravins et des talus, de la poussière, des sentiers forestiers, avec des haltes, des bacs pour passer les rivières, ...



Et malgré tout, quels que soient les efforts pour apporter de la précision, il reste du flou et des incertitudes.

Pour l'orthographe des noms propres par exemple. Doit on écrire Serei Sophoan ou Sisophon? Battambang ou Bat Dambang? Kompong Cham ou Kampong Cham? Prey Nup ou Prey Nob? Samlot ou Samlaut?

Autre tracas: la numérotation des routes. Les 7 grandes nationales, RN1 à RN7 sont clairement et logiquement nommées. Pour les nationales, il existe aussi une logique, elles sont numérotées en fonction de leur point d'origine (la nationale 51 prend son origine sur la RN5). Mais une nouvelle numérotation est en cours, qui modifie le nom de quelques nationales (peu nom-breuses), nomme quantité de provinciales non encore baptisées, et modifie le nom de quantité d'autres. Là aussi il y a une logique: la numérotation indique la région où se trouve la route (il existe trois régions) et son origine, et fait parfois intervenir des lettres pour indiquer la province ... (cn 209). Cette nouvelle numérotation n'étant pas encore officielle, faut-il mentionner dans le Guide des Routes l'ancienne ou la nouvelle? On a tenu compte des deux. Tant qu'il n'y a pas de signalisation sur le terrain, c'est sans grande importance.

Incertitudes aussi sur certaines petites routes et pistes dont l'existence, l'état actuel, n'a pas toujours pu être vérifié. Malgré la grande qualité des cartes au 100 000ème en cours d'élaboration et de mise à jour au ministère des Travaux Publics (à partir de photos satellites, de photos aériennes, de reconnaissances sur le terrain), certains itinéraires, par exemple dans les Cardamomes, dans le Mondolkiri, restent quelque peu approximatifs. C'est auprès des villageois, des rangers, sur place, que l'on aura le secret de ces pistes et sentiers.

Une troisième édition du Guide des Routes? Probablement. Un projet est déjà à l'étude.

Guide Total des Routes du Cambodge, Alain Gascuel et Stéphane Masse, en français et en anglais, 56 p., 21 cartes quadrichromie, Cambodge Nouveau, 2004.

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
décideurs
votre
meilleur
investissement



Publié par la SERIC
Directeur - rédacteur en chef
Alain Gascuel
Photos Art Studio, etc ...
Impression CIC Centre
Informatique du Cambodge

58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU

tel 023 214 610 mobile 012 803 410
E-mail cn@forum.org.kh

Mekong Libris

Librairie - Presse - Papeterie

Votre Nouvelle Librairie
au cœur de Phnom Penh !

Place de la
Poste Centrale
Phnom Penh
Cambodge

Tel: 023 884 304 • Portable: 012 804 751
Email: dg_distri@bigpond.com.kh





MEDIAS

Fraudes douanières

Selon le député de l'opposition Son Chhay, une compagnie taïwanaise, en accord avec le port de Phnom Penh, fait entrer en contrebande des biens venus de Chine; la perte fiscale pour l'Etat est d'environ 1,5 million de dollars.

Dans son rapport 2003 la SGS, *Société Générale de Surveillance*, dit que le Cambodge perd au moins 120 millions de dollars par an sur les taxes à l'import et à l'export, soit environ 28% des revenus de l'Etat, du fait que les importateurs et exportateurs minimisent la valeur des biens concernés. A la Direction des Douanes un responsable dit que les Douanes ne doivent pas être ciblées comme corrompues, les 5 ou 6 plus importantes entreprises d'import-export ont des relations spéciales avec de hauts responsables politiques et ne paient pas de droits sur leurs importations; elles partagent la différence avec ces hauts responsables. Les responsables de CamControl et de l'armée sont impliqués plus que les douanes dans la fraude fiscale. 70 % de la contrebande concerne les produits pétroliers.

La loi anti-corruption attend depuis 9 ans d'être adoptée. Le PPC dit qu'elle le sera en 2004. [d'après *Udom Katte Khmer* 28.3, trad. *The Mirror*]

Harmoniser le tourisme régional

Le tourisme dans la "sous-région Grand Mékong" (GMS) est en fort développement. Le nombre des visiteurs, passé de 9,6 millions en 1995 à 16,5 millions en 2002 atteindrait 29,2 millions en 2015 et 61,3 en 2020. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, ce flux générera 7,56 milliards de dollars de dépenses, 290 000 chambres d'hôtels supplémentaires, des investissements de 14,5 milliards de dollars, et environ 194 000 emplois directement liés au tourisme. L'ADB va financer une nouvelle étude destinée à préparer cette évolution, marketing, besoins en infrastructures, ressources humaines, investissements publics et privés, gestion de l'héritage naturel, culturel et humain, contribution à la lutte contre la pauvreté. Elle doit être

terminée pour la réunion des chefs d'Etat de la GMS en juillet 2005.

L'un des points-clé est de faciliter les passages des frontières entre les pays de la GMS et à l'entrée dans les pays de la GMS. Il existe actuellement 100 points de passage frontaliers "externes", 67 points de passage terrestres, 19 aéroports internationaux, 14 ports maritimes. Le coût des visas et permis d'entrer vont de 8 dollars à 34 dollars pour une durée de 15 à 90 jours. Pour le Laos revenus des visas représentent 9,2 du total des revenus; pour le Cambodge 3,1%. [d'après *Bangkok Post* 29.1]

Thaïlande:

Les violences dans trois provinces du sud, Pattani, Yala, Narathiwat, ont fait diminuer le tourisme d'origine malaisienne de 20 à 30% 400 000 touristes sont venus dans ces provinces en 2003. [d'après *Bangkok Post* 31.3]

SMW4

Un câble sous-marin, le 4ème depuis 1982, va être posé entre Singapour et Marseille, desservant au passage 12 autres villes. Longueur totale, avec les "branches": 20 000 km. Coût: 500 millions de dollars. Ce projet SMW4 (pour *South Asia - Middle East - Western Europe*) est financé par les 16 entreprises nationales de télécommunications des pays desservis. Il sera réalisé par *Alcatel France* et *Fujitsu Japon*. [d'après *Bangkok Post* 29.3]

Vietnam Airlines en pleine expansion

Vietnam Airlines dessert de plus en plus de destinations en Europe par vols directs, y compris Frankfurt et Moscou, et y ajoute San Francisco. La compétition s'intensifie avec *Singapore Airlines*, nouveau venu sur le marché, et avec *Thai Airways* qui pourrait perdre plus de 30% de ses parts de marché sur les liaisons Vietnam-Europe. *Air France* supprimerait prochainement ses 3 vols hebdomadaires au départ du Vietnam et cesserait ses activités dans le pays. [d'après *Bangkok Post* 29.3]

L'inauguration en Corée du Sud, le 1er avril, du KTX, le train à grande vitesse

construit par *Alstom* sur le modèle du TGV français, est saluée dans toute la presse régionale. La *Far Eastern Economic Review* lui consacre 3 pages. Le KTX relie Seoul à Pusan en 2h40 min au lieu de 4h10, et lorsque le tronçon Taegu-Pusan sera équipé, en 2010, à 300 km/h de vitesse commerciale, en moins de 2 heures. Le KTX transportera 115 millions de gens par an. Le projet a coûté plus de 15 milliards de dollars. *Alstom* est bien placée pour construire la future liaison ferroviaire Pékin - Shanghai.

Volvo en Thaïlande

Premier constructeur européen en Asie orientale dans le domaine des camions et des bus, *Volvo* va créer une usine de composants de véhicules, et projette d'augmenter sa production de 1000 camions de 11 tonnes d'ici 2008, et de 400 bus. L'usine *Volvo* de Thaïlande a une capacité de production, camions et bus, de 15000 unités par an. *Volvo* devrait vendre cette année sur le marché thaïlandais 500 camions et 300 bus, 600 camions en 2005, 800 en 2006. D'autre part la proportion des composants fabriqués sur place, actuellement 5% pour les camions, atteindra 40% en 2008. [d'après *Bangkok Post* 29.3]

Vietnam: croissance

Le PNB au premier trimestre a progressé de 7% en tendance annuelle, grâce surtout à l'industrie et à la construction (routes et ponts) et aux exportations de pétrole: + 15%. Les services bancaires ont progressé de 10%. L'Agriculture a régressé de 1% à cause de la grippe aviaire. [d'après *International Herald Tribune* 5.4]

Japon: croissance

La croissance pour l'année fiscale 2003 achevée fin mars aurait atteint 3%, 1 point de plus que les prévisions officielles. Au dernier trimestre 2003 elle a atteint 6,4%, notamment grâce à l'exportation de caméras digitales, et autres. La consommation intérieure reprend. Le yen remonte fortement face au dollar. [d'après *International Herald Tribune* 5.4]

Le GUIDE TOTAL
des ROUTES du CAMBODGE
nouvelle édition, est paru!





indochine

INSURANCE

Nous sommes là pour vous aider

24h 24h CLAIM HOTLINE
012 812 333

Première compagnie d'assurance du Cambodge, et première compagnie privée à recevoir sa licence, Indochine Insurance est choisie par ceux qui estiment que le service, c'est plus important que tout. Notre ligne téléphonique d'assistance directe vous est ouverte 24h/24, 365 jours par an, il suffit de l'appeler pour que notre équipe soit à vos côtés lorsque vous en avez besoin.

Contactez Indochine dès maintenant.

- Automobile
- Santé, Évacuation Médicale
- Tous Risques Chantiers
- Incendie, Accident et Risque Divers

- Accidents du Travail
- Hospitalisation
- Assistance Auto

Consultez régulièrement notre nouveau site web pour plus d'informations, ainsi que pour les "insurance news"

www.indochine.com.kh



No Problem Insurance Park, 55, Rue 178, Phnom Penh Tel: (855 23) 210 701, 210 761 Fax: (855 23) 210 501 Email: insurance@indochine.com.kh Web site: www.indochine.com.kh